



Déni de démocratie !

Alors que depuis le 5 décembre, les salariés du privé comme du public, les retraités, les privés d'emploi et les étudiants manifestent contre le projet de réforme des retraites...

Alors que la population dans sa très large majorité soutient sans faille la contestation contre cette réforme inique...

Alors que le débat parlementaire ne faisait que commencer...

Samedi 29 février, à la sortie d'un conseil des ministres extraordinaire sur la pandémie du Covid-19, le Premier Ministre a choisi d'avoir recours à l'article 49.3 de la constitution qui permet au gouvernement d'imposer une loi à tous sans qu'elle ne soit discutée au parlement.

Par ce geste, E. Philippe montre le cynisme qu'il a pour le mouvement social d'ampleur qui dure depuis des semaines. Il démontre aussi son impuissance à répondre aux interrogations légitimes de la population, du Conseil d'État, des députés ou des économistes à propos de ce projet incomplet, très approximatif et aux multiples inconnues.

L'intersyndicale invite tous les douaniers à rejoindre toute action, mobilisation ou rassemblement, partout sur le territoire, dès aujourd'hui et sans relâche, pour montrer leur désaccord et leur détermination.

49.3 ou pas, cette réforme nous n'en voulons pas !